



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE). 2010, Université Paris-Sorbonne. hceres-02027356

HAL Id: hceres-02027356

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027356v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 4 - PARIS SORBONNE
N° demande : S3100025726
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LANGUES ; LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

Appréciation générale :

La formation offre une grande richesse dans le choix des langues (une vingtaine), dont certaines sont rarement enseignées ; elles constituent pour la plupart des spécialités se déclinant en plusieurs parcours.
La progression établie prend en compte la diversité de niveaux du public entrant (clairement analysée), et il en découle une pédagogie adaptée, avec un encadrement spécifique par niveau. Le partenariat avec les Langues Etrangères Appliquées et la mutualisation des cours entre certaines spécialités ne peut que faciliter les passerelles.
Cette richesse est complétée par la possibilité d'assortir la spécialité d'une formation en FLE en L3.

Les points les plus forts :

1-	Les modalités de contrôle des connaissances bien établies font une large place au contrôle continu et à l'oral et varient heureusement la typologie des exercices d'une session à l'autre.
2-	Une analyse lucide du niveau des primo-entrants conduit à une aide et à une formation raisonnée, qui devraient porter ses fruits dans la lutte contre l'échec.
3-	La part faite à l'enseignement du français prend en compte la diversité du public.

Les points les plus faibles :

1-	La variation de poids en crédits et/ou en coefficients pour un même enseignement selon les parcours nuit quelque peu à la lisibilité de l'offre de formation.
2-	La réorientation est sans doute plus réalisable entre parcours qu'entre les mentions de diplôme, voire les spécialités, car l'ouverture en L1 reste relative.
3-	Dans l'attente de l'effet bénéfique des mesures mises en place, le taux d'échec en première année reste élevé.

Recommandations :

Il pourrait être utile de tendre à harmoniser le poids en crédits entre les parcours d'une même spécialité tant pour une U.E. commune à plusieurs parcours que pour la structure des semestres dans la répartition entre majeure, enseignements complémentaires et enseignements optionnels et transversaux.
Cette démarche amènerait à préciser le parcours FLE de la spécialité Etudes néerlandaises et à revoir la place faite à ce même parcours dans la spécialité Portugais à l'aune de ce qui se pratique dans les autres spécialités.
Il convient de préciser que le parcours «Allemand-Philosophie» n'est pas demandé comme tel.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A